



Onzième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue de la Méditerranée Occidentale

Dialogue 5+5

Lisbonne, le 22 mai 2014

Relevé des conclusions des Coprésidences

La onzième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue de la Méditerranée Occidentale 5+5 s'est tenue à Lisbonne le 22 mai 2014, sous la présidence de Monsieur RUI CHANCERELLE DE MACHETE, Ministre d'État et des Affaires Etrangères de la République Portugaise et de Monsieur AHMED OULD TEGUEDI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie.

Ont également pris part à cette réunion Monsieur RAMTANE LAMAMRA Ministre des Affaires Étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Monsieur PEDRO MORENÉS EULATE, Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne, Monsieur LAURENT FABIUS, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International de la République Française, Madame FEDERICA MOGHERINI, Ministre des Affaires Etrangères de la République d'Italie, Monsieur MOHAMED ABDELAZIZ, Ministre des Affaires Etrangères de la Libye, Monsieur GEORGE WILLIAM VELLA, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Malte, Monsieur SALAHEDDINE MEZOUAR, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc, et Monsieur MONGI HAMDI, Ministre des Affaires Etrangères de la République Tunisienne.

Ont participé en qualité d'observateurs Monsieur HABIB BEN YAHIA, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe, Monsieur Hugues MINGARELLI, Directeur pour le Moyen-Orient et les Pays du Voisinage Méridional du Service européen pour l'action extérieure de l'Union Européenne, Monsieur FATHALLAH SIJILMASSI, Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée. Monsieur SERGIO PIAZZI, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée a assisté comme invité.

Les Ministres se félicitent des réalisations accomplies dans le cadre du Dialogue 5+5 en citant notamment le 2^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement qui s'est tenu à Malte, en octobre 2012, les réunions régulières des Ministres des Affaires Etrangères, notamment depuis 2001, ainsi que les nombreuses réunions Ministérielles sectorielles, séminaires et autres rencontres.

Dialogue Politique

Les Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue de la Méditerranée Occidentale réaffirment que le Dialogue 5+5 constitue un cadre exemplaire de dialogue politique et de coopération structurée dans la région euro-méditerranéenne. Ce partenariat est de nature à renforcer la confiance, à créer les conditions favorables à l'intégration, à bâtir des projets concertés et à consolider les complémentarités entre les deux rives de la Méditerranée.

Les Ministres ont réaffirmé l'importance du Dialogue 5+5 pour débattre les enjeux auxquels ont à faire face les pays de la région et discuter un ensemble de défis politiques, économiques, environnementaux et de sécurité susceptibles d'influencer le développement des pays de la Méditerranée Occidentale dans les années à venir.

Les Ministres ont constaté l'évolution des processus démocratiques intervenus dans les pays de la rive sud depuis 2011. Malgré les défis de tout ordre, les principes et valeurs démocratiques continuent de se consolider dans la région. Ces principes doivent favoriser une coopération plus étroite entre les États membres dans leur poursuite de la création d'une zone de stabilité et prospérité partagée.

Les Ministres se félicitent de l'adoption par la Tunisie, en Janvier 2014, d'une nouvelle constitution moderne, porteuse de valeurs universelles des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Les Ministres suivent avec préoccupation l'évolution actuelle de la situation politique et de la sécurité en Libye et ils appellent le Congrès National Général, le gouvernement, les partis politiques, les notables et tous les leaders engagés sur le terrain à agir ensemble pour un consensus autour de la mise en place des institutions démocratiques et de la consolidation de l'État. A cet effet, ils soulignent l'urgence et l'impérieuse nécessité d'entamer un dialogue national à même de garantir l'ordre public et la sécurité. Ils appellent à un renforcement du rôle des Nations Unies et de la Ligue des États Arabes, ainsi que d'autres organisations internationales et régionales concernées, dans la coordination du soutien international à la Libye. Ils marquent leur disponibilité pour coopérer avec la Libye pour renforcer la sécurité du territoire et de ses frontières.

Les Ministres encouragent la tenue d'une réunion des Envoyés Spéciaux pour la Libye, le 2 juin 2014 à Tunis.

Tout en saluant les processus de transition démocratique, entamés dans ces deux pays, les Ministres soulignent la nécessité pour la communauté internationale et l'Union Européenne en particulier d'apporter l'appui nécessaire pour la réussite de ces transitions.

Sécurité Régionale et Stabilité

Les Ministres ont convenu de:

- Œuvrer en faveur d'une stratégie de coopération coordonnée et intégrée conforme aux instruments et mécanismes sous-régionaux, régionaux et internationaux en vigueur, pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses

formes. Cette stratégie doit être fondée sur les principes de l'appropriation de la sécurité régionale de la part des acteurs concernés, ainsi que sur leur responsabilité individuelle et collective. Elle doit également intégrer les aspects sécuritaires, le développement humain, la croissance économique, et la promotion des valeurs de tolérance;

- Encourager, à l'échelle sous-régionale, régionale et interrégionale le renforcement de la coopération en matière judiciaire, d'intégration des capacités opérationnelles, de l'échange d'informations, d'expériences et d'expertises, de la formation spécialisée, et de l'assistance technique entre services et forces de sécurité;
- Saluer l'adoption dans le cadre du Forum Global de Lutte contre le Terrorisme (GCTF) du "Mémorandum de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale".
- Œuvrer en faveur de la reconnaissance des droits et de la solidarité envers les victimes du terrorisme et leurs familles;
- Les Ministres condamnent fermement les actes de terrorisme du Boko Haram, exigent la libération immédiate des lycéennes nigérianes et soutiennent les autorités nigérianes dans leur lutte contre le terrorisme;
- Lutter contre le financement du terrorisme notamment le paiement de rançons aux groupes terroristes. Dans ce cadre, les Ministres se félicitent de l'adoption de la résolution 2133 par le Conseil de Sécurité, le 27 janvier 2014;
- Louer l'adoption du Mémorandum d'Alger, sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançons par des terroristes, à l'issue de la réunion du GCTF organisée à Alger, en avril 2012;
- Saluer la tenue, à Tripoli (11 et 12 mars 2012) et à Rabat (14 novembre 2013), des conférences ministérielles régionales sur la sécurité des frontières, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération interrégionale sur tous les aspects susceptibles de contenir des risques pour la stabilité et la sécurité de la région;
- Accueillir avec satisfaction la création de l'Institut pour la Justice et de l'État de Droit à Malte en juin 2014.
- Réitérer l'importance d'une collaboration effective, d'un partage d'expériences et des bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité des frontières et d'une approche commune entre les forces et les services de sécurité de chaque pays du Dialogue;
- Soutenir la mise en œuvre des projets et des activités de suivi sur la base des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur la sécurité et le contrôle des frontières dans le Sahel et au Maghreb, qui s'est tenue à Rabat, les 13 et 14 mars 2013.
- Prendre bonne note des conclusions de la Réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'UMA concernant la coopération en matière de sécurité, tenue à Alger le 09 juillet 2012;
- Se féliciter pour la tenue du 3^{ème} Séminaire de l'Initiative hispano-marocaine pour promouvoir la médiation en Méditerranée qui a eu lieu à Brdo, Slovénie, le 11 mars 2014. Dans ce cadre, les Ministres saluent la tenue de la 2^{ème} Réunion Ministérielle de cette Initiative à New York, en septembre 2014.

Sahel

- Les Ministres demeurent extrêmement préoccupés par la situation dans la région du Sahel. Ils expriment également leur préoccupation à l'égard de la prolifération des réseaux de trafics illicites internationaux et du crime organisé et de leurs connexions avec le terrorisme, ainsi que leur extension dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Ces fléaux ont de graves conséquences pour la sécurité de l'Europe et de l'Afrique du Nord;
- Les Ministres réaffirment leur détermination à aider les pays de la région à faire face aux principaux problèmes de sécurité et de développement. Le soutien international à

la région du Sahel doit être accompagné d'efforts soutenus visant à trouver une solution durable aux causes profondes des crises qui l'affectent;

- Les Ministres se félicitent de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale sur le Partenariat, la Sécurité et le Développement, élaborée à Alger en septembre 2010;
- Les Ministres se félicitent également des efforts consentis par les pays de la région dans le cadre du Processus de Nouakchott;
- Les Ministres saluent la création à Nouakchott du G5 du Sahel dont l'objectif est la coordination des politiques de développement et de sécurité;
- Les Ministres soutiennent l'adoption d'une approche globale pour la région associant les pays du Maghreb, de l'UE et du Sahel, pour faire face aux défis communs et soulignent l'importance du Dialogue 5+5 dans ce cadre;
- Ils réaffirment leur soutien à la mise en œuvre des stratégies pour le Sahel, visant à construire une région stabilisée et développée;
- Les Ministres soulignent l'importance de la Stratégie européenne pour la Sécurité et le Développement du Sahel, de la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel, ainsi que le rôle des organisations sous-régionales, dans la mise en œuvre de ces stratégies.

Mali

- Les Ministres expriment leur inquiétude suite à la dégradation récente de la situation au Mali. Ils rappellent l'importance que le dialogue national inclusif et la réconciliation se poursuivent, en respectant l'intégrité territoriale du Mali, et se réjouissent du déroulement pacifique des élections présidentielles et législatives qui ont permis la restauration de l'ordre constitutionnel;
- Les Ministres espèrent que les pourparlers inclusifs de paix prévus par l'Accord de Ouagadougou pourront aboutir à un accord final instaurant une paix durable au Mali. Ils saluent le travail de la MINUSMA dans ce domaine et les efforts déployés par les voisins du Mali pour faciliter le processus de réconciliation, notamment ceux de l'Algérie;
- Ils saluent la contribution marocaine à l'effort de réconciliation nationale ainsi qu'à l'impératif d'une reconstruction des institutions et de l'économie du pays dans le cadre de la solidarité sud-sud;
- Ils considèrent que ces efforts de facilitation doivent se faire en coordination avec la communauté internationale et la MINUSMA, conformément à la Résolution 2100 du Conseil de Sécurité. Ils considèrent aussi que la communauté internationale doit poursuivre ses efforts dans le soutien aux réformes. Dans ce contexte, ils saluent le soutien de l'Union Européenne au développement du Mali;
- Les Ministres appellent à l'intensification de la coopération internationale pour combattre la radicalisation, l'extrémisme, et le terrorisme au Mali et saluent dans ce cadre les efforts déployés par le Maroc en la matière;
- Les Ministres saluent la tenue le 22 Avril 2014 à Alger du Comité de Haut Niveau de concertation sur le Sahel et le Mali, et se félicitent de la mise en place d'un mécanisme bilatéral algéro-malien d'appui à la consolidation de la situation au Mali;
- Les Ministres saluent les efforts louables fournis par la Mauritanie pour l'accueil des réfugiés maliens.

Syrie

- Les Ministres appellent à la cessation de la violence, d'où qu'elle vienne, et réaffirment la priorité donnée à la mise en place d'une solution politique négociée, permettant une transition démocratique respectueuse du pluralisme, des aspirations du peuple syrien, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie;

- Les Ministres affirment que toutes élections présidentielles organisées en dehors du cadre établi par le Communiqué de Genève ne seraient pas crédibles, violeraient les principes démocratiques, mettraient en péril la réalisation d'une solution politique négociée et approfondiraient la division de la Syrie;
- Les Ministres appellent toutes les parties, y compris les autorités syriennes, à permettre un accès immédiat et sans conditions à l'aide humanitaire, et à mettre fin aux bombardements indiscriminés des populations civiles, conformément à la Résolution 2139 du Conseil de Sécurité des Nations Unies;
- Ils exhortent les pays et les organisations internationales et régionales à honorer les engagements pris lors de la Conférence des donateurs tenue au Koweït, le 15 janvier 2014;
- Les Ministres saluent la participation de la Coalition nationale syrienne aux négociations de Genève II;
- Ils remercient l'ancien Envoyé Spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue Arabe, Lakhdar Brahimi, pour ses efforts visant à promouvoir une solution politique effective sur la base du communiqué de Genève I;
- Les Ministres assurent leur plein soutien aux populations syriennes touchées par la crise humanitaire, ainsi qu'aux États accueillant les réfugiés;
- Les Ministres saluent l'initiative portugaise visant à mettre en œuvre un programme humanitaire d'urgence pour aider des étudiants syriens à poursuivre leurs études universitaires et soulignent l'importance de développer davantage ce programme;
- Les Ministres saluent les efforts de la mission conjointe de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques et des Nations Unies pour le retrait et la destruction des armes chimiques syriennes. Et ils appellent à continuer à faire preuve de vigilance.

Le Processus de paix au Moyen Orient

- Les Ministres réitèrent leur position partagée qu'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient, visant la solution de deux États, doit être atteinte au moyen des négociations sur toutes les questions concernant le statut final, y compris au sujet de Jérusalem, en respectant les frontières d'avant 1967; et sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, des principes de la Conférence de Madrid sur la Paix, notamment l'échange de territoires contre la paix, de la Feuille de Route, des Accords conclus par les parties et de l'Initiative arabe de paix;
- Les Ministres soulignent leur position partagée que les colonies israéliennes, où qu'elles soient dans les territoires palestiniens occupés, sont illégales selon le droit international et constituent un obstacle majeur à la paix. Ils soulignent l'importance de la détermination de l'UE dans l'application effective de sa réglementation concernant les produits en provenance des colonies israéliennes;
- Ils réitèrent leur inquiétude face à la grave crise financière que connaît l'Autorité Palestinienne et en particulier face à l'insoutenable situation sociale, humanitaire et économique à Gaza, qui représente une menace pour la sécurité dans la région;
- Ils condamnent les violations répétées de la Mosquée d'Al Aqsa par les forces d'occupation et les colons israéliens;
- Les Ministres apprécient les efforts de paix déployés par le Secrétaire d'Etat américain John Kerry et appellent la communauté internationale à assumer ses responsabilités en vue d'un arrêt immédiat de la politique israélienne de colonisation et appellent à une reprise des négociations;
- Ils se félicitent des conclusions de la 20^{ème} réunion du Comité Al Qods, tenue à Marrakech, les 17 et 18 janvier 2014, et accueillent favorablement l'accord de

réconciliation nationale inter-palestinienne qui favorisera l'adhésion de toutes les composantes au processus de paix sur la base des initiatives arabe et internationale.

Migration et Développement

- Les Ministres déplorent les pertes humaines en Méditerranée et lancent un appel pour que des mesures appropriées soient adoptées, dans le cadre d'une approche globale et intégrée, par toutes les parties concernées, en particulier par l'UE, afin d'empêcher la répétition de ces tragédies;
- Les Ministres encouragent le dialogue sur les migrations, la mobilité et la sécurité entre les deux rives de la Méditerranée. Ils considèrent que ce dialogue pourrait être approfondi dans le cadre du Processus de Rabat, de la Stratégie Conjointe UE-Afrique, des Partenariats pour la Mobilité entre l'UE et certains pays méditerranéens et de la Déclaration sur la Migration et la Mobilité adoptée lors du Sommet UE-Afrique, les 2 et 3 avril 2014;
- Les Ministres plaident en faveur d'une approche globale et équilibrée pour le traitement de la question migratoire, ayant pour base les quatre piliers de la stratégie globale de migration et de mobilité, à savoir la lutte contre la migration irrégulière, la facilitation de la migration légale, la maximisation des liens entre la migration et le développement et les questions d'asile et de protection;
- Les Ministres réaffirment l'importance de prévenir et de combattre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, dans le respect du droit international et des Droits de l'Homme;
- Les Ministres réitèrent l'importance de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière, soulignant en même temps que les politiques de retour et de réadmission, dans le plein respect de la dignité des migrants et des Droits de l'Homme, contribuent à la bonne gestion de la migration et de la mobilité;
- Les Ministres s'engagent à combattre les discriminations, la xénophobie et le racisme, à poursuivre l'amélioration des conditions d'intégration et à encourager le développement de mécanismes visant à soutenir la réinsertion volontaire des migrants légaux dans les pays d'origine;
- Les Ministres accueillent avec satisfaction la signature des Déclarations conjointes établissant un Partenariat de Mobilité entre l'UE, d'une part, et la Tunisie et le Maroc, d'autre part, et appellent à ce que ce Partenariat soit principalement axé sur le principe de la corrélation entre migration et développement solidaire;
- Les Ministres se félicitent de l'initiative lancée par le Maroc en marge de la 68^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, visant la mise en place d'une "Alliance africaine pour la migration et le développement".

Développement Économique et Social

Les Ministres ont convenu de:

- Promouvoir la coopération économique dans la région euro-méditerranéenne et appuyer la mise en place de mesures pour faciliter le commerce, la promotion d'investissements et le développement des infrastructures, visant améliorer la compétitivité et l'attractivité de l'ensemble de la région;
- Encourager davantage la collaboration entre les opérateurs économiques - privés et publiques - de la région, ainsi que la création de petites et moyennes entreprises (PMEs);
- Conjuguer leurs efforts pour promouvoir la croissance économique, rétablir la confiance, stimuler la création d'emplois. Renforcer les dispositifs de formation et d'insertion professionnelle des jeunes et développer l'échange de bonnes pratiques pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

- Assurer la complémentarité avec les différents cadres régionaux de coopération et de financement – en particulier l’UpM et la Politique Européenne de Voisinage – à travers des projets concrets;
- Favoriser le partage du savoir-faire et l’échange d’expériences;
- Souligner l’importance des échanges humains entre les deux rives de la Méditerranée et encourager la libre circulation des personnes dans le cadre d’échanges à caractère économique, éducatif, culturel, scientifique et technique;
- Saluer les résultats des Forums Économiques de la Méditerranée Occidentale de Lisbonne (21 mai 2014) et de Barcelone (23 octobre 2013), et du 3^{ème} Forum des Entrepreneurs Maghrébins, tenu à Marrakech (17 et 18 février 2014). Ils soulignent l’importance de poursuivre ces initiatives pour promouvoir de nouveaux partenariats et encourager le rapprochement des entreprises privées et publiques;
- Encourager la mise en place de projets concrets communs visant le renforcement de la coopération économique durable avec les pays de l’Afrique subsaharienne.

Environnement/Eau/Énergie/Changements Climatiques

Les Ministres ont convenu de:

- Renforcer le dialogue de haut niveau et promouvoir une coopération structurée en matière d’environnement, énergie, eau et changements climatiques qui sont des thématiques avec un impact direct sur le développement de la Méditerranée Occidentale;
- Encourager la mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} Réunion Ministérielle 5+5 d’Oran sur l’Environnement et les Énergies Renouvelables (26-27 avril 2010);
- Appuyer la tenue, au Portugal, au cours de l’année 2014, de la 2^{ème} Réunion Ministérielle Environnement et Energies Renouvelables et souligner l’importance qu’elle peut avoir pour la mise en place d’une approche globale en vue des négociations internationales sur les changements climatiques, dans le contexte des 20^{ème} et 21^{ère} Conférences des Parties de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendront respectivement à Lima en 2014 et à Paris en 2015;
- Soutenir pleinement le développement des interconnexions au sein de l’UE, ce qui permettra la création d’un marché énergétique plus intégré et l’interdépendance énergétique de la région, y compris à travers le développement des interconnexions et le transfert de technologies propres vers les pays du sud;
- Remercier l’Algérie et l’Espagne pour leur initiative conjointe visant la formulation d’une Stratégie de l’eau dans le cadre de la Méditerranée Occidentale. Les Ministres saluent les résultats du Séminaire de Valence, du 26 février 2014, et réaffirment leur engagement dans le cadre des prochaines étapes, notamment la tenue du deuxième séminaire, le 26 juin 2014, à Oran.

Consolidation et Approfondissement du 5+5

Défense

- Les Ministres saluent le dynamisme de l’Initiative 5+5 Défense et son importance pour le renforcement de la confiance et de la coopération entre les dix pays de la Méditerranée Occidentale, qui permet la mise en œuvre d’actions conjointes et l’échange d’expériences et d’expertises;
- Les Ministres rappellent les résultats réalisés dans les domaines de la surveillance maritime, de la sûreté aérienne, de la contribution des Forces Armées à la protection civile, de la lutte contre la pollution marine, de la formation, de la recherche et du sauvetage en mer;

- Les Ministres se félicitent de l'Initiative de lancement du site d'Internet www.5plus5defence.org, projet créé par l'Algérie, Malte et le Portugal, qui est un instrument essentiel de communication et de partage avec le public sur le développement des projets et des activités en cours ;
- Les Ministres saluent les activités de commémoration du dixième anniversaire de l'initiative 5+5 Défense, organisées pendant l'année 2014 par la présidence espagnole.

Intérieur

- Les Ministres saluent la tenue de la 15^{ème} conférence des Ministres de l'Intérieur de la Méditerranée Occidentale (CIMO) à Alger, les 7 et 8 avril 2013, et appellent à la mise en œuvre de sa feuille de route;
- Les Ministres accueillent avec satisfaction la tenue de la 8^{ème} Réunion sur la Migration en Méditerranée Occidentale à Malte, pendant la présidence italienne de l'UE, avant la fin de 2014.

Transports

- Les Ministres soutiennent la contribution du Groupe des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale (GTMO) dans la définition des priorités pour le secteur des transports dans la région, et la mise à jour du réseau de transport multimodal;
- Les Ministres se félicitent de la mise en œuvre des conclusions de la 7^{ème} Réunion Ministérielle GTMO tenue à Alger, le 13 mars 2012 et ils accueillent favorablement la tenue de la 8^{ème} Réunion GTMO le 22 octobre 2014, à Lisbonne;
- Les Ministres se félicitent de la conclusion d'un Mémorandum d'entente entre le GTMO, sous la Présidence de l'Algérie, et le Secrétariat de l'UpM, en marge de la 2^{ème} Conférence euro-méditerranéenne sur les Transports;
- Ils encouragent la coopération dans le secteur des Transports et la finalisation des principales infrastructures logistiques pour la région, afin de renforcer l'intégration, la cohésion régionale et faciliter des échanges commerciaux, essentiels pour le développement économique et social de la région.

Agriculture et Sécurité Alimentaire

- Les Ministres se félicitent de la tenue de la 1^{ère} Réunion Ministérielle du Dialogue 5+5 sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire, qui a eu lieu le 27 Novembre 2013, en Algérie, et qui a permis l'échange d'expériences en matière de politique agricole et alimentaire, qui sont devenues une priorité de premier plan et revêtent une importance capitale pour le développement durable, notamment des zones rurales, et pour la cohésion sociale des pays de la région;
- Afin de contribuer à une meilleure visibilité de l'évolution de la sécurité alimentaire en Méditerranée, les Ministres appellent à la mise en œuvre d'un réseau des réseaux qui jouera le rôle d'un Observatoire de la Sécurité Alimentaire. La première étape consiste en la mise en place de MED AMIN destiné à améliorer la transparence de l'information des marchés, réseau soutenu par le CIHEAM et la FAO, conformément aux recommandations de la réunion d'Alger.

Eau

- Les Ministres encouragent les États membres à poursuivre la concertation et les travaux entrepris, en vue de finaliser la Stratégie de l'Eau pour la Méditerranée Occidentale dans la perspective de son adoption avant la fin 2014 par les Ministres en charge des ressources en eau, aboutissant éventuellement à la mise en place d'un nouveau segment 5+5 dédié à l'eau.

Education, Enseignement supérieur et Recherche Scientifique

- Les Ministres soulignent l'importance de développer l'éducation et la formation professionnelle et les compétences de gestion de la recherche des jeunes et d'encourager la mobilité des étudiants et des professeurs, ainsi que la création de programmes communs de recherche académique;
- Les Ministres se félicitent des résultats de la 1^{ère} Réunion des Ministres en charge de la recherche scientifique, qui s'est tenue à Rabat le 19 et 20 Septembre 2013, et ils saluent le travail accompli par le comité de suivi, sous présidence marocaine, en vue d'élaborer le plan d'action visant à mettre en œuvre les conclusions de la « Déclaration de Rabat »;
- Les Ministres réitèrent l'importance d'une plus grande diffusion de la science et la mise en place des actions de formation dans le domaine de la recherche. Ils appellent à la participation de chercheurs aux projets scientifiques dans le cadre de l'Horizon2020 et à l'initiative intergouvernementale pour la coopération Euro-méditerranéenne « PRIMA », en particulier si la recherche offre l'opportunité d'accéder à de grandes infrastructures de recherche;
- Les Ministres accueillent favorablement la proposition de la France d'accueillir le groupe d'experts Éducation à Marseille en juin 2014 et de tenir la Réunion Ministérielle 5+5 Éducation en octobre 2014, ceci afin de reprendre les travaux lancés à Biarritz en 2009, sur la formation professionnelle, la création d'une cadre euro-méditerranéen de certification et l'enseignement numérique;
- Les Ministres réitèrent l'importance de renforcer la coopération dans le domaine de l'évaluation et de l'homologation par les institutions d'enseignement dans le but de faciliter la reconnaissance mutuelle des diplômes;
- Les Ministres soutiennent l'intention de la Mauritanie d'organiser une Conférence sur la Jeunesse en rapport avec l'éducation et la formation professionnelle.

Tourisme

- Les Ministres soulignent le rôle stratégique du secteur du tourisme pour le développement socio-économique des pays du bassin occidental de la Méditerranée et expriment le souhait d'avoir une approche commune pour stimuler la coopération en matière de stratégie touristique;
- Les Ministres saluent l'initiative du Portugal de réactiver les rencontres ministérielles et d'abriter la prochaine Réunion des Ministres en charge du tourisme, le 3 décembre 2014.

Formation Diplomatique

- Les Ministres félicitent la Co-Présidence portugaise pour la tenue de la 1^{ère} Réunion de Directeurs des Instituts pour la Formation Diplomatique, à Lisbonne le 24 mars 2014, et ils appellent à la mise en œuvre de ses recommandations, notamment la mise en place d'un réseau de contacts de points focaux dont l'Algérie se propose d'accueillir la prochaine réunion.

Coopération décentralisée

- Les Ministres reconnaissent l'importance de la coopération décentralisée entre les collectivités régionales et locales des pays membres du Dialogue en tant que facteur de croissance et de développement économique et social, dans le respect de leur spécificité et lois nationales. Ils soulignent la nécessité d'approfondir la réflexion sur ce sujet.

Logotype

- Les Ministres se félicitent de l'adoption d'un logotype 5+5, reconnaissant son importance comme symbole d'unité et d'identité entre les dix États de la Méditerranée Occidentale et saluent le Portugal, et en particulier la Présidence Portugaise de l'Initiative 5+5 Défense, pour sa mise en place;
- Les Ministres invitent tous les segments du Dialogue 5+5 à utiliser le logotype et à assurer son utilisation correcte, conformément aux normes applicables à son usage.

Autres cadres

- Continuer à encourager la participation des parlementaires, de la société civile - notamment les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Patronats et organisations d'entrepreneurs - et des collectivités locales au Dialogue 5+5.

UMA

- Les Ministres considèrent que l'intégration maghrébine est un facteur essentiel pour le développement économique, équilibré et durable, de la région et que l'UMA a un rôle capital à jouer. Ils s'engagent à appuyer les activités de coopération de l'UMA, de la façon la plus convenable pour ses membres et son Secrétariat, et espèrent que le prochain sommet de l'Union puisse contribuer à faire face aux défis communs, à travers un partenariat de plus en plus fort entre les pays de la région;
- Dans ce cadre, les Ministres se félicitent de la tenue à Rabat, du 6 au 9 mai 2014, de la 32^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'UMA et saluent la proposition de la Tunisie d'organiser le prochain Sommet avant la fin de 2014.

UE

- Les Ministres s'engagent à collaborer étroitement avec l'UE pour identifier des projets et travailler pour atteindre les objectifs agréés dans la cadre du «partenariat pour la démocratie et la prospérité partagée» de la Politique Européenne de Voisinage. Ils s'accordent sur l'importance du maintien de l'unité de cette Politique, tout en rappelant que le partenariat doit privilégier un traitement différencié pour chaque pays, prenant en considération ses besoins, son potentiel et ses avantages comparatifs. Ils soulignent aussi l'importance de la stabilité et la paix dans tout le Voisinage de l'UE;
- Les Ministres réitèrent l'importance de poursuivre et même renforcer la coopération et l'aide de l'UE aux pays du sud de la Méditerranée Occidentale, par des programmes de coopération bilatérale, plurinationale et transfrontalière. Dans ce cadre, le processus d'intégration maghrébine revêt une importance stratégique;
- Les Ministres appellent à une mise en œuvre des axes de coopération arrêtés conjointement entre les pays de l'UMA et l'UE, sur la base de la Communication de l'UE sur le Maghreb et l'approche maghrébine, dans le but de promouvoir la coopération entre ces deux groupements régionaux.

UpM

- Les Ministres saluent le développement de l'activité du Secrétariat Général de l'Union pour la Méditerranée et sa contribution au développement économique et social de la région méditerranéenne;
- Les Ministres se félicitent de la tenue des réunions ministérielles sectorielles de l'UpM et encouragent le Secrétariat à contribuer à la mise en œuvre des recommandations des Ministres;
- Les Ministres soulignent l'importance de renforcer les complémentarités entre le Dialogue 5+5 et le cadre régional de l'UpM. Ils soulignent le rôle actif du Secrétariat

Général de l'UpM dans la mise en œuvre de projets qui lui sont soumis par les pays du Dialogue 5+5.

Nouvelles Perspectives

Les Ministres ont aussi exprimé le souhait d'approfondir le dialogue 5+5 en l'élargissant à d'autres domaines de coopération qui puissent être des leviers de rapprochement entre les peuples riverains de la Méditerranée Occidentale.

Santé

- Les Ministres réitèrent l'intérêt d'une coopération dans le domaine de la santé au sein du Dialogue, afin de garantir une meilleure prévention des maladies, un meilleur accès aux services de santé et aux médicaments, en synergie avec les initiatives de l'UMA, des bureaux régionaux de l'OMS et de la Commission Européenne;
- Dans ce contexte, ils se félicitent de la tenue à Rabat, le 17 janvier 2014, de la 1^{ère} Réunion du groupe de travail technique «Santé en Méditerranée Occidentale» et saluent la tenue de sa 2^{ème} réunion au Maroc, en octobre 2014;
- Ils saluent le travail de coordination accompli par le Ministère marocain de la Santé en vue de réunir les conditions propices à la tenue d'une réunion ministérielle à la fin de l'année 2014 ou début 2015.

Culture

- Les Ministres sont pleinement convaincus que la coopération dans le domaine culturel est un vecteur essentiel pour le renforcement des liens entre les peuples et pour l'approfondissement et le partage de connaissances sur l'histoire, les langues, le patrimoine culturel et la création contemporaine des pays du Dialogue. Ils rappellent le rôle actif de la société civile dans ce domaine, et encouragent la mise en réseau et la circulation des artistes et des professionnels de la culture, de l'audiovisuel et du patrimoine;
- Les Ministres saluent la proposition tunisienne de tenir une réunion des Ministres de la Culture.

Commerce et Investissements

- Les Ministres plaident en faveur d'une coopération régionale structurée pour accélérer la création des mesures de facilitation pour le commerce et pour la promotion d'investissements. Ils considèrent que la mise en place d'un 5+5 Commerce et Investissement pourra faciliter les échanges commerciaux, développer un environnement entrepreneurial favorable à l'investissement, stimuler la création d'emplois dans la région et la constitution de partenariats productifs.

Prochaines rencontres:

- 2^{ème} Réunion Ministérielle sur l'Environnement et les Énergies Renouvelables, à Lisbonne en septembre 2014;
- 8^{ème} Réunion du Groupe de Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale – GTMO – à Lisbonne, le 21/22 octobre 2014
- 2^{ème} Réunion des Ministres de l'Éducation, à Paris, le 10 octobre 2014
- 3^{ème} Réunion des Ministres du Tourisme de la Méditerranée Occidentale, à Lisbonne, le 3 décembre 2014
- 10^{ème} Réunion des Ministres de la Défense, Grenade 10 et 11 décembre 2014

- 16^{ème} Réunion des Ministres de l'Intérieur de la Méditerranée Occidentale - CIMO – au Portugal, en 2015.
- 8^{ème} Réunion sur le Migration au Méditerranée Occidentale, à Malte, au cours de 2014.
- 2^{ème} Séminaire sur l'Initiative algéro-espagnole relative à la formulation d'une Stratégie de l'Eau dans le cadre du 5+5, à Oran le 26 juin 2014.
- 2^{ème} Réunion du Groupe de travail technique «Santé en Méditerranée Occidentale», au Maroc, en octobre 2014, dans la perspective de préparer la réunion ministérielle.

Les Ministres expriment leurs vifs remerciements à M. Rui Chancerelle de Machete, Ministre d'État et des Affaires Etrangères de la République Portugaise, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour les dispositions prises contribuant à la réussite des travaux de la présente Conférence.

Les Ministres félicitent la Mauritanie, pour le travail accompli pendant sa Co-présidence Sud du 5+5.

Les Ministres acceptent avec plaisir la disponibilité du Royaume du Maroc à prendre en charge la Co-Présidence Sud du Dialogue.

La 12^{ème} Réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra sous la Coprésidence du Royaume du Maroc et du Portugal.